

Tout l'enseignement de l'épître aux Galates montre combien c'est chose mauvaise pour les chrétiens, objets de la grâce, de se remettre sous la loi. «*Christ nous a placés dans la liberté en nous affranchissant; tenez-vous donc fermes, et ne soyez pas de nouveau retenus sous un joug de servitude. Voici, moi Paul, je vous dis que si vous êtes circoncis, Christ ne vous profitera de rien; et je proteste de nouveau à tout homme circoncis, qu'il est tenu d'accomplir toute la loi. Vous êtes séparés de tout le bénéfice qu'il y a dans le Christ, vous tous qui vous justifiez par la loi; vous êtes déchus de la grâce. Car nous, par l'Esprit, sur le principe de la foi, nous attendons l'espérance de la justice. Car dans le Christ Jésus, ni circoncision, ni incirconcision, n'ont de valeur, mais la foi opérante par l'amour*» (Gal. 5:1-6).

Nous lisons également : «*C'est pourquoi, mes frères, vous avez été mis à mort à la loi par le corps de Christ, pour être à un autre, à Celui qui est ressuscité d'entre les morts, afin que vous portiez du fruit pour Dieu... en sorte que nous servions en nouveauté d'esprit, et non pas en vieillesse de lettre*» (Rom. 7:4-6). «*Mettez la parole en pratique, et ne l'écoutez pas seulement, vous séduisant vous-mêmes*» (Jac. 1:22). «*Celui qui aura regardé de près dans la loi parfaite, celle de la liberté, et qui aura persévéré, n'étant pas un auditeur oublieux, mais un faiseur d'œuvres, celui-là sera bienheureux dans son faire*» (Jac. 1:25).

Y a-t-il de l'encouragement au relâchement dans tout ceci? Aucunement! mais bien plutôt le contraire!. «*Moi, par la loi*» dit l'apôtre, «*je suis mort à la loi afin que je vive à Dieu*» (Gal. 2:19). Nous sommes rachetés et aussi achetés. Étant rachetés, nous sommes libres par Christ, et étant achetés, nous sommes ses serviteurs. «*Vous n'êtes pas à vous-même; car vous avez été achetés à prix. Glorifiez donc Dieu dans votre corps*» (1 Cor. 6:19, 20). «*Marchez par l'Esprit, et vous n'accomplirez point la convoitise de la chair*» (Gal. 5:16). Aussi «*le fruit de*

l'Esprit est l'amour, la paix, la joie, la longanimité, la bienveillance, la bonté, la fidélité, la douceur, la tempérance : contre de telles choses, il n'y a pas de loi» (Gal. 5:22-23).

En terminant et pour résumer ce que nous avons écrit : la loi de Dieu réclame l'obéissance de l'homme dans la chair, montrant ce que nous devons être, faire et ne pas faire pour plaire à Dieu. Après l'épreuve complète, l'homme a complètement failli. Mais, le Saint et le Juste, le Seigneur Jésus a magnifié la loi. Ensuite Il a porté la malédiction pour des pécheurs sur la croix, Il est mort et ressuscité et en conséquence a opéré une complète délivrance pour chaque croyant.

La foi au Seigneur Jésus Christ permet la justification de tous les hommes. Les gentils (les non juifs) sont introduits sur le terrain de la grâce et tous ensemble, juifs et gentils sont comptés justes sur le principe de la foi sans les œuvres de loi, étant acceptés devant Dieu en Lui, le Bien-aimé. Et Christ est l'Objet, l'Espérance, le Standard et l'Exemple pour chaque croyant. En résumé, Christ est notre Sauveur et notre règle de vie lorsque nous sommes sauvés; ce n'est pas la loi d'aucune façon qui devient ou demeure cette règle. Et en juste mesure, le chrétien qui marche dans la puissance de l'Esprit, garde la Parole et, dans cette mesure, il y a conformité au standard de Dieu, c'est-à-dire ressemblance à Christ. N'oublions jamais les paroles de l'apôtre – «*Pour moi vivre c'est Christ*».

E.H.C.

(traduit librement de l'anglais)

Copies additionnelles disponibles au

Lien Fraternel

C.P. 536 St-Hugues

Qc Canada J0H 1N0

en format pdf par courriel:

lienfraternel@cablemonteregie.com

ou à **www.semeursquotidiens.org**

La Règle de Vie du Chrétien

Quelle est la règle de vie du chrétien? Avant de considérer ce que les Écritures enseignent sur cette question, nous vous demandons: Êtes-vous chrétien? Réfléchissez un moment; vous pouvez être nés dans un pays soi-disant chrétien; vous avez pu vous déclarer chrétien sans en être vraiment un. Le nom chrétien a pris au cours de siècles une signification très élargie et plus vague et nous craignons que beaucoup de ce qui se nomme chrétien pourrait bien ne pas l'être. Permettez-nous donc de vous demander avec affection, êtes-vous un véritable chrétien? Un véritable chrétien est un enfant de Dieu qui a reçu le pardon de ses péchés, la vie éternelle et le Saint-Esprit (1 Jean 2:12, Jean 6:47, 1 Cor. 6:19). Ces bénédictions vous appartiennent-elles? Sinon, la seule façon de les faire vôtres c'est de vous avouer un pécheur coupable et d'en appeler au Sauveur des pécheurs, de vous déclarer coupable devant Dieu et de croire au Seigneur Jésus Christ, son Fils.

L'erreur terrible et destructive que plusieurs font tout autour de nous c'est de diriger leur vie plus ou moins selon leurs propres idées de ce qu'enseigne les Écritures et ce, en ignorant la nouvelle naissance (Jean 3:37). Ils lisent la Bible et leur esprit est rempli d'un mélange de loi et d'évangile; il y a un effort indéfini d'aimer Dieu et son prochain, une profession de garder les dix commandements, ou comme plusieurs pourrait l'exprimer, de faire de leur mieux. Mais nous devons les avertir, avant qu'il ne soit trop tard, que tout cela est vain. On peut être très sincère dans ce que l'on fait, mais la Parole de Dieu demeure sans équivoque : Ceux qui sont dans la chair ne peuvent plaire à Dieu (Ro. 8:8).

Certains répondront, Dieu n'a-t-Il pas donné les dix commandements comme règle de vie? Oui, Il l'a fait! Mais à qui? Et quand? Et pour combien de temps? C'est à Israël que Dieu les a donnés, lorsqu'ils étaient au pied du

mont Sinai, et cela, jusqu'à ce que la Semence, Christ, vienne (Ex. 19:20, Gal. 3:19). Et Christ est la fin de la loi (Ro. 10:4). La loi s'adresse à l'homme dans la chair alors que Dieu recherchait encore du bien dans l'homme. Et bien qu'Il ait patienté à son égard, le bien qu'Il recherchait, Il ne l'a pas trouvé. La loi exigeait ce que la chair ne pouvait produire; la loi demande la justice. «*La loi est sainte et le commandement est saint, juste et bon*» (Ro. 7:12). Mais la chair est tout le contraire; elle est impie, injuste et mauvaise. Ainsi nous lisons «*S'Il avait donné une loi qui eût le pouvoir de faire vivre, la justice serait en réalité sur le principe de la loi*» (Gal. 3:21). Mais voilà justement ce que la loi ne pouvait donner. Elle ne peut apporter la justice et la vie mais seulement la condamnation et la mort (2 Cor. 3). Israël fut pleinement mis à l'épreuve; mais comme le Saint Esprit nous l'enseigne par Paul, un fidèle serviteur de Dieu, il n'y a pas de juste, pas même un seul et tous ont péché etc. (Rom. 3:10, 23).

Allons-nous, pauvres pécheurs d'entre les nations, retourner à ce qui ne peut que condamner ceux qui tentent de se tenir devant Dieu par ce moyen? Mais Christ est la fin de la loi pour justice à tout croyant (Rom. 10 :4). Et, comme un autre l'a dit, nous serions en retard de 1900 ans. Si la justice s'obtient par la loi, Christ est donc mort en vain (Gal. 2:21).

De plus, si nous lisons attentivement le 15^e chapitre des Actes des Apôtres, nous trouvons qu'il y a eu une conférence à Jérusalem sur cette même question, à savoir si les nations qui n'ont pas la loi (Ro. 2:14) et qui ont cru par grâce au Seigneur Jésus, devaient être placées sous la loi? Nous trouvons alors que les apôtres, les anciens et toute l'assemblée et par dessus tout, le Saint Esprit, y étaient tous opposés disant : «*Comme nous avons entendu que quelques-uns qui sont sortis d'entre nous vous ont troublés*

par des discours, bouleversant vos âmes, disant qu'il faut être circoncis et garder la loi, auxquels nous n'avons donné aucun ordre» Actes 15:24. Pierre dit au verset 10 «Maintenant, pourquoi tentez-vous Dieu en mettant sur le cou des disciples un joug que ni nos pères ni nous n'avons pu porter?»

Mais diront certains, Christ n'a-t-il pas dit : «Ne pensez pas que je sois venu abolir la loi ou les prophètes: je ne suis pas venu pour abolir, mais pour accomplir; car, en vérité, je vous dis : jusqu'à ce que le ciel et la terre passent, un seul iota ou un seul trait de lettre ne passera point de la loi, que tout ne soit accompli. Quiconque donc aura supprimé l'un de ces plus petits commandements et aura enseigné ainsi les hommes, sera appelé le plus petit dans le royaume des cieux; et quiconque aura pratiqué et enseigné, celui-là sera appelé grand dans le royaume des cieux» (Mat. 5:17-19)? Si Christ a ainsi parlé, ce doit être juste direz-vous? Mais il faut bien regarder ce passage : allons au Nouveau Testament et voyons à qui le Seigneur parlait. Nous trouvons qu'Il s'adressait aux disciples juifs (vst 1) et à eux seuls. Et de plus, puisqu'Il s'adressait encore à eux, l'homme était toujours à l'épreuve. Comme le passage l'indique, Il s'attendait à une justice de leur part. « Quiconque fera... Etc. »; « à moins que votre justice ne surpasse » (Mat. 5:19,20). Plus tard dans sa vie, le Seigneur Jésus a été rejeté comme roi, jeté à l'extérieur et crucifié; sa mort met ainsi fin à l'histoire morale de la race du premier Adam devant Dieu. En crucifiant Christ, l'homme a montré que, plutôt que de garder la loi et d'aimer Dieu de tout son cœur et son prochain comme lui-même, il a haï les deux : Christ était Dieu manifesté en chair et aussi le vrai prochain de l'homme (1 Tim. 3:16, Luc 10:30-37). La croix est la récompense solennelle que l'homme a décerné à l'homme parfait, saint et béni qui seul a gardé la loi. Eux professaient la garder mais ils l'ont brisé. Dès ce moment, la chair a été mise de côté comme incorrigiblement corrompue. Dieu ne

recherchait plus désormais de justice dans l'homme; la justice de la loi que l'homme cherchait à atteindre, nulle chair ne l'obtiendrait (Ro. 3:10-20).

Mais, comme nous l'avons vu, Christ n'est pas venu abolir la loi mais l'accomplir. Et Il l'a accomplie; Il l'a magnifiée et l'a rendue honorable (És. 42:21). La loi est sainte, et le commandement est saint juste et bon; Christ était saint, juste et bon. La loi exigeait la justice de l'homme, Tous les autres ont failli sauf Lui, le serviteur juste (És. 53:11). Le Fils de l'Homme était parfait dans son obéissance et a satisfait et surpassé les exigences les plus élevées de la loi. Le Fils de Dieu a participé au sang et à la chair; sans péché, Il a glorifié Dieu dans toutes ses voies comme l'homme saint (Hé. 1:26, 1 Tim. 3:16). Et non seulement cela, Il est allé à la croix, Lui qui était sans péché et a été fait péché (2 Cor. 5:21); Il est mort, son sang a été versé, Il a été enseveli et Dieu L'a ressuscité le troisième jour, selon les Écritures (Actes 2:32, 1 Cor. 15:4). Et où est-Il maintenant? Assis à la droite de la majesté dans les cieux – un Homme dans la gloire de Dieu (Hé. 1:3).

Considérons maintenant les résultats bénis de tout ceci. «Par les œuvres de loi» dit l'apôtre «nulle chair ne sera justifiée devant Lui; car par la loi est la connaissance du péché. Mais maintenant, sans loi, la justice, dis-je, de Dieu est manifestée, témoignage lui étant rendu par la loi et les prophètes, la justice de Dieu par la foi en Jésus-Christ envers tous et sur tous ceux qui croient» etc. (Ro. 3:20-22). Qu'y a-t-il de plus simple? La justice de Dieu (non pas celle de l'homme ou de la loi) sur tous eux qui croient. Remarquez bien - la justice de Dieu sans la loi, par la foi au Christ Jésus.

Il nous faut être juste devant Dieu avant de pouvoir marcher de manière à lui plaire. Avant d'aborder directement la règle de notre marche et de considérer la responsabilité de notre marche, nous devons poser la question : Avez-vous saisi comment être juste devant Dieu? Cette justice est-elle sur vous?

En Romains 10, un verset important doit aussi être considéré. Paul, parlant de ses concitoyens, le peuple d'Israël (mais s'appliquant encore à des milliers aujourd'hui) déclare à leur sujet : «Ignorant la justice de Dieu et cherchant à établir leur propre justice, ils ne sont pas soumis à la justice de Dieu. Car Christ est la fin de la loi pour justice à tout croyant» (Ro. 10:3-4). Cela vous éclaire-t-il? Êtes-vous soumis à la justice de Dieu? Si oui, alors vous êtes un de ceux à qui l'apôtre s'adresse «Aussi David décrit la béatitude de l'homme à qui Dieu compte la justice sans les œuvres» (Ro. 4:6).

Ayant été déclarés justes par Dieu, sur le principe de la foi dans l'oeuvre accomplie de Christ, nous sommes prêts pour la présence de Dieu et la gloire. À ceux-ci Dieu donne son Saint-Esprit par Lequel nous sommes scellés jusqu'au jour de la rédemption (Éph. 4:30). La plupart de ceux qui sont ainsi sauvés sont laissés sur la terre pour un moment et en conséquence ont besoin d'une règle de vie. Mais chacun doit avoir été déclaré juste devant Dieu auparavant et cela par la foi, sans la loi et sans les œuvres (Ro. 3:21, 4:6). Il est primordial que nous soyons clairs sur ce point sinon notre marche sera légale ou défectueuse et de bas niveau. Le fils prodigue a été pardonné, réconcilié, vêtu de la plus belle robe avant que les sandales lui soient mises aux pieds (Luc 15). De la même façon, nous devons être pardonnés, réconciliés, vêtus de Christ avant d'être prêts à marcher devant Dieu de façon à Lui être agréable.

Venons-en maintenant à la question posée au début de cet article – Quelle est la règle de vie du chrétien? Plusieurs admettent volontiers que nous ne sommes pas sous la loi pour notre justification, mais plaident encore que nous devons prendre les dix commandements comme norme de notre marche. Mais que dit l'Écriture? Nous avons déjà fait allusion à 2 Corinthiens 3 qui démontre que ces commandements sont un ministère de mort et de condamnation. Comment peuvent-ils

être la règle de notre vie? Comment alors comprendre la Parole qui dit «Maudit est quiconque ne persévère pas dans toutes les choses qui sont décrites dans le livre de la loi pour les faire» (Gal. 3:10)? Et encore «Quiconque gardera toute la loi et faillira en un seul point, est coupable de tous» (Jac. 2:10). Qui n'est pas condamné par ces deux versets? Qui oserait dire qu'il a tout gardé sans faillir? Il ne reste en fait que mort et condamnation pour tous ceux qui se mesurent par la loi. D'y retourner après avoir été justifié par la foi c'est revenir à l'esclavage. C'est un autre évangile qui n'en est pas un autre, car cela annule l'évangile (Gal. 1:6-9).

Mais Dieu nous a donné une règle de vie et celle-ci s'élève bien plus haut que l'exigence de la loi. Paul en résume la pensée par une courte phrase «Pour moi vivre c'est Christ » (Phil. 1:21). Cela est confirmé abondamment ailleurs. «Celui qui dit demeurer en Lui, doit lui-même aussi marcher comme Lui a marché » (1 Jean 2:6). «Quiconque a cette espérance en Lui, se purifie comme Lui est pur» (1 Jean 3:3). «Si quelqu'un Me sert, qu'il Me suive» etc. (Jean 12:26). «Car c'est à cela que vous avez été appelés; car aussi Christ a souffert pour vous, vous laissant un modèle afin que vous suiviez ses traces, Lui qui n'a point commis de péché» (1 Pi. 2:21-2). «Que la juste exigence de la loi fût accomplie en nous, qui ne marchons pas selon la chair mais selon l'Esprit» (Ro. 8:4). «Soyez donc imitateurs de Dieu, comme de bien-aimés enfants» (Éph. 5:1). Et finalement, dans le Christ Jésus, «ni la circoncision, ni l'incirconcision ne sont rien mais une nouvelle création. Et à l'égard de tous ceux qui marcheront selon cette règle, paix et miséricorde sur eux» (Gal. 6:15-16). Nous pourrions multiplier les passages, montrant tous la même vérité, que Christ est maintenant la règle de vie du croyant; c'est-à-dire, le chrétien doit suivre Christ dans la puissance du Saint-Esprit qui demeure en lui (Ro. 8:14), ayant Christ comme modèle et exemple en toutes choses.